



cinéma et tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 11 mai 2007

L'AFP signale que **l'association du cinéma américain a décidé de prendre en considération la présence à l'écran de gens en train de fumer pour déterminer à quel public ces oeuvres s'adresseront**. Selon le président de cette puissante association, « le comité d'attribution des visas d'exploitation va désormais considérer le tabac comme un facteur (de classement) au même titre que la violence, le sexe et le vocabulaire dans le classement des films ».

L'agence qui précise que selon lui, la présence de tabac à l'écran ne signifiera pas forcément un classement dans la catégorie des films interdits aux mineurs de 17 ans non accompagnés d'un adulte, rapporte que pour le président de la MPAA « trois questions vont peser en particulier (...) le tabac est-il omniprésent ? Le film présente t-il le tabac sous un jour favorable ? Existe t-il des circonstances historiques ou atténuantes ? ».